

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 23: SIA, no 5, 1979

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

informations

Sia

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale, 8039 Zurich
Tél. 01/201 15 70

Cours de perfectionnement pour l'amélioration thermotechnique des bâtiments existants

Le programme de promotion de l'économie d'énergie établi par l'Office fédéral des questions conjoncturelles comprend notamment un projet tendant à économiser l'énergie dans la construction. Il s'agit de cours de perfectionnement portant sur l'amélioration thermotechnique des bâtiments existants et s'adressant à tous les professionnels appelés à participer à de tels travaux.

En tant que moyen d'économiser l'énergie, l'amélioration thermotechnique des bâtiments a en effet pris de plus en plus d'importance au cours de ces dernières années. On a vu apparaître en même temps des matériaux calorifuges nouveaux et des techniques de construction et d'installations propres à économiser l'énergie. Le besoin de tels cours de perfectionnement provient des difficultés que beaucoup de praticiens, d'associations professionnelles et d'écoles ont à interpréter et à assimiler ces nouvelles informations dans leur travail ou leur formation. C'est à ce besoin que doivent répondre les cours de perfectionnement envisagés, qui s'adressent

— aux professionnels de la construction et des installations, pour leur fournir les moyens d'aborder en pleine connaissance de cause la programmation, l'étude et la réalisation des opérations d'amélioration thermotechnique ;

— aux personnes chargées de l'exploitation et de l'entretien des installations de chauffage et de climatisation, pour leur permettre de saisir la manière de réaliser des économies d'énergie pendant l'exploitation.

On espère aussi atteindre les propriétaires — directement ou par l'intermédiaire des professionnels qui les conseillent — afin de les inciter à faire entreprendre dans leurs immeubles des opérations d'amélioration thermotechnique.

Les cours de perfectionnement traiteront les problèmes de rénovation non seulement sous leurs aspects particuliers, propres aux différents corps de métiers, mais aussi sous leur aspect le plus général.

Plusieurs types de cours sont prévus ; ce sont les suivants :

Des cours spéciaux sont envisagés à l'intention des services cantonaux et communaux chargés des questions d'énergie et des autorisations de construire.

Les cours sur les *études et projets*, de même qu'une partie des cours portant sur la *réalisation de la structure des bâtiments*, seront organisés par les associations professionnelles intéressées (ASIC, CRB, FAS, FSAI, SAGES, SIA, SZS, USSI, UTS, VSI), en collaboration avec d'autres organismes, établissements d'enseignement et administrations, la SIA fonctionnant comme meneur de jeu.

La Confédération payera le matériel d'enseignement et subsidiera l'enseignement, de sorte que les taxes d'inscription demandées aux participants resteront modestes.

Les cours, d'une durée de trois jours, sont prévus pour 20 à 30 participants. Ils auront lieu dans toutes les régions de la Suisse, et s'échelonnent de 1980 à 1982.

Plan des premières échéances

Les premiers cours auront lieu en février 1980. Un programme général valable pour le premier semestre 1980, et accompagné d'un talon d'inscription, sera publié en novembre ou en décembre dans la presse technique.

Cours-séminaire « Modèle d'organisation pour les tâches administratives et la comptabilité des bureaux d'ingénieurs et d'architectes »

Ce cours-séminaire de deux jours est organisé par Visura Société fiduciaire, Soleure. Il aura lieu à Montreux, les 28 et 29 novembre 1979 et à Neuchâtel, les 5 et 6 décembre 1979. Il est réalisé pour les propriétaires, cadres supérieurs, responsables de l'administration, des finances ou de la comptabilité des bureaux d'ingénieurs et d'architectes.

La présentation du modèle d'organisation est basée sur les normes SIA 1040 à 1042 et sur d'autres formules de travail également utilisées par les bureaux d'ingénieurs et d'architectes. Les nouvelles directives et réglementations comptables et fiscales intéressant les ingénieurs et architectes, ainsi que des exercices en groupes tirés d'exemples pratiques, font également partie du programme.

Le modèle d'organisation permet :

— la saisie rationnelle des données de base de toutes catégories (temps de travail, frais, etc.) ainsi que l'obtention et la présentation des résultats souhaités afin que chaque intéressé (propriétaire du bureau, collaborateur, mandant, association professionnelle, etc.) obtienne les résultats souhaités ;

— le calcul des frais généraux, le calcul du prix de revient des mandants et le calcul du montant horaire par collaborateur ;

— la mise à disposition des données de gestion pour le propriétaire du bureau ;

— la mise à disposition de la SIA et d'autres associations professionnelles de données de base pour l'élaboration et la modification des tarifs.

Le modèle d'organisation convient à chaque bureau, quelle que soit sa grandeur.

L'expérience de Visura dans cette branche a permis de fonder le cours sur des connaissances pratiques.

Types de cours	Participants visés
10. Etudes et projets	Etudes et projets : architectes, architectes d'intérieur, ingénieurs civils, physiciens des constructions, ingénieurs des installations CVSE Collaborateurs professionnellement qualifiés appartenant aux entreprises de construction et d'installations et aux fournisseurs des matériaux de construction et d'installations Eventuellement : représentants des gérants d'immeubles et des administrations publiques
20. Réalisation de la structure des bâtiments	Elaboration des plans de détail ; direction des travaux : architectes, ingénieurs, dessinateurs-construteurs Entreprises et fournisseurs de matériaux : chefs de chantier, contremaîtres, ouvriers qualifiés, etc. Eventuellement : représentants des gérants d'immeubles et des administrations publiques
30. Réalisation des installations CVSE	Projets détaillés et direction des travaux d'installation : ingénieurs, constructeurs, techniciens Entreprises et fournisseurs des installations : chefs monteurs, monteurs Eventuellement : représentants des services d'entretien, des gérants d'immeubles et des administrations publiques
40. Exploitation et entretien	Services d'entretien et d'exploitation Concierges, gérants d'immeubles

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 6 novembre 1979) : Visura Société fiduciaire, case postale, 4501 Soleure, tél. (065) 21 42 11 (E. Fumeaux).

Voyage GII à San Francisco en août 1980

A l'occasion du 100^e anniversaire de sa fondation, l'ASME (American Society of Mechanical Engineers) organise du 12 au 21 août 1980, à San Francisco, les « Emerging Technology Conferences ». Il s'agit d'une remarquable série de dix-sept manifestations couvrant toute l'activité future de l'ingénieur mécanicien.

Le voyage du groupe suisse à San Francisco le conduira d'abord à Boston et à Seattle pour la visite du MIT et des usines Boeing. Coût : environ \$ 2000 par personne. Un programme est aussi prévu pour les dames.

Les intéressés non membres du GII peuvent s'adresser à l'agence de voyage Knecht à 5200 Brougg (tél. (056) 41 72 72, M. Bäcker), chargée de recueillir les inscriptions.

CAN travaux souterrains

Catalogue des articles normalisés pour le génie civil, volume V.

Parution : fin octobre 1979. Format A4, trois volumes brochés : français, italien et allemand, de 195 pages chacun, dans une cassette. Prix, frais de port en sus : Fr. 350.— (Fr. 210.— pour membres SIA, GTS, VST ou SSE). En vente au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich (téléphone : (01) 201 15 70).

Après l'établissement de la norme SIA 198 « Travaux souterrains » et de la recommandation SIA 199 « Etude du massif rocheux pour les travaux souterrains », la SIA s'est chargée d'élaborer un catalogue des travaux souterrains.

Le catalogue SIA des articles normalisés CAN Travaux souterrains est une collection systématique des descriptions pour les prestations de travail et fournitures les plus courantes dans les travaux souterrains.

Pour toutes les réalisations, il est possible d'extraire du CAN les articles adéquats et de les grouper dans une série de prix. Le CAN convient aussi bien pour les petits que pour les grands travaux. Il est conçu également pour le traitement électronique et figure sous forme de données EDP.

Le catalogue traite dans un premier temps des méthodes de travail traditionnelles. Il est prévu d'y joindre plus tard un chapitre sur l'avancement mécanique en tunnel (par exemple fraisage), ainsi que sur les méthodes spéciales des travaux souterrains.

Le CAN de la SIA pour les travaux souterrains est édité dans le cadre des cata-

logues d'articles normalisés pour le génie civil, dont les premiers volumes ont été publiés par l'Union des professionnels suisses de la route (VSS). L'utilisation simultanée de ces catalogues est possible sans autre.

Le CAN permet de procéder de manière rationnelle et judicieuse à la mise en soumission, à l'établissement des contrats, à l'exécution des travaux, aux décomptes et aux calculs de contrôle.

Il constitue ainsi un instrument auxiliaire approprié pour les maîtres d'ouvrages, auteurs de projets, directions de travaux et entrepreneurs.

Au sommaire :

- Bases de calcul.
- Bases de calcul pour travaux en régie.
- Liste des principaux engins (modèle).
- Installations de chantier.
- Travaux souterrains : travaux d'excavation, épuisement des eaux, travaux de protection, béton coulé derrière des tôles d'armature, revêtement, anneau extérieur, drainage, étanchement, forages de sondage et injections, aménagements intérieurs, travaux divers.
- Travaux en régie.

Techniques de la congélation dans les travaux de génie civil

Recueil des conférences des journées d'étude GTS des 30 et 31 mars 1979 à l'EPFZ (volume 32 de la série des publications SIA). Format A4, 106 pages, broché, nombreuses illustrations.

Prix, frais de port et remboursement non compris : Fr. 45.— (Fr. 35.— pour les membres du GTS).

En vente au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

La consolidation temporaire des sols et des roches meubles par le moyen de la congélation connaît depuis quelques années un développement remarquable dans les travaux souterrains et les excavations de surface.

Le groupe spécialisé pour les travaux souterrains, en publiant ce nouveau volume de la série de documentation SIA, a pour but d'exposer l'état actuel de la technique de la congélation et d'en rendre les principes accessibles à un large cercle d'intéressés.

La première partie de la journée de conférences sera consacrée aux aspects théoriques et aux méthodes de la consolidation par congélation, avec prise en considération des propriétés du terrain gelé et des limites d'application du procédé.

La deuxième partie présentera de nombreux exemples de réalisations concernant des ouvrages et des techniques variés, vus par l'exécutant ou l'auteur du projet.

Au sommaire :

- R. Ruckli: Begrüssung.

— H. L. Jessberger: Theorie und Anwendungsgrenzen des Gefrierfahrens im Bauwesen.

— J. Huder: Geotechnische Untersuchungen.

— F. Gallavresi: Utilisation de la méthode combinée azote-saumure.

— K. Stoss: Anwendung des Gefrierfahrens bei Schächten und offenen Baugruben.

— P. G. Jönussch: Anwendung des Gefrierfahrens im Tunnel- und Stollenbau.

— K. Aerni: Das Gefrierverfahren aus der Sicht des projektierenden Ingenieurs.

— M. Tauss: Wahl und Anwendung des Gefrierfahrens beim Bornntunnel.

— E. Imholz: Das Projekt des Milchbucktunnels.

Achèvement de la révision de la recommandation SIA sur la protection thermique des bâtiments

En juin 1979, le Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a approuvé en principe la recommandation SIA 180/1 révisée « Protection thermique des bâtiments en hiver » en stipulant toutefois un réexamen pour diverses sortes de bâtiments ; ces travaux de mise au point ont été achevés le 12 septembre.

Cette révision entraîne encore une intensification des exigences requises pour l'isolation. La décision la plus importante est la baisse de la valeur de base C_0 qui passe ainsi de 1,1 à 0,75 W/m²K. L'effet en sera une diminution sensible du coefficient k de transmission totale de l'enveloppe extérieure du bâtiment et, en conséquence, une élévation des exigences d'isolation. Ces conditions strictes nécessitent des adaptations non négligeables tant dans la conception et la réalisation des bâtiments que dans la fabrication des divers éléments de construction. C'est pourquoi, pendant une période de transition allant jusqu'à fin 1981, une valeur C_0 de 0,9 sera admise. L'étude d'une bonne protection thermique doit donc être un but en soi. Outre les conditions extérieures, il convient de tenir compte de la forme du bâtiment, de la température intérieure et de l'ensoleillement. Parallèlement, des solutions mal appropriées — même si elles devaient considérablement réduire la transmission de chaleur, mais ne pas correspondre aux exigences des utilisateurs pour la circulation d'air, l'éclairage et l'ensoleillement — doivent être évitées. Personne à vrai dire n'aimerait habiter ou travailler dans des bâtiments isolés à la façon d'un réfrigérateur !

La SIA espère que grâce à cette recommandation 180/1, les spécialistes et les pouvoirs publics disposeront désormais de bases solides leur permettant un calcul irréprochable de l'isolation des bâtiments.

La recommandation SIA 180/1 sera disponible au secrétariat général de la SIA au cours du mois de décembre 1979.

Mise en consultation de normes SIA

Normes SIA 329 «Façades légères»

La procédure de consultation relative à la nouvelle norme SIA 329 a lieu au moment où les exigences concernant la protection thermique sont renforcées, de sorte que l'architecte et l'ingénieur auteurs de projets devront s'appuyer toujours davantage sur des bases solides. La structure de la norme SIA 329 suit le schéma habituel et comprend notamment les chapitres consacrés à :

- la résistance mécanique,
- la protection thermique,
- la protection phonique,
- la perméabilité à l'air et l'étanchéité à la pluie battante,
- la perméabilité à la vapeur d'eau — condensation,
- la protection contre le feu,
- les exigences imposées par l'utilisation,
- les tolérances.

En outre, la norme contient également les bases de calcul et de dimensionnement, de même que les dispositions relatives au matériau, à l'exécution et au contrat d'entreprise.

Le projet de norme 329 peut être commandé, en français ou en allemand, au moyen du talon figurant en page 21 des annonces. Le montant de Fr. 5.— sera réglé par bulletin de versement.

Les remarques entrant dans le cadre de cette consultation sont à adresser au secrétariat général de la SIA *jusqu'au 28 février 1980 au plus tard.*

Collection des normes SIA et abonnement

Pourquoi acheter les normes SIA une à une et risquer de manquer les nouvelles parutions ? La collection des normes SIA, se composant des normes, règlements, directives et recommandations,

soit au total 92 titres, et répartie en trois classeurs pratiques, est en vente au prix de Fr. 1200.— (Fr. 720.— pour les membres SIA et les bureaux d'études). Signalons que le prix total de toutes les publications achetées au prix coûtant se monte à Fr. 2413.90 !

Si vous possédez déjà la collection complète des normes et si vous désirez qu'elle soit constamment tenue à jour, vous pouvez souscrire un abonnement aux nouvelles parutions qui vous permettra de remplacer automatiquement les anciennes normes par les versions révisées et de compléter les différents domaines par les dernières nouveautés.

Avantages de l'abonnement aux normes :

- tous les règlements, normes, directives et recommandations nouveaux ou révisés vous sont envoyés dès leur parution ;
- vous bénéficiez d'un rabais supplémentaire de 10 % ;
- vous n'avez aucune taxe d'abonnement à payer ;
- vous avez la possibilité de résilier l'abonnement avec trois mois de préavis.

La liste complète des normes avec bulletin de commande peut être obtenue au secrétariat général de la SIA. N'hésitez pas à la demander.

Infraction d'un ingénieur civil au Code d'honneur

Le Code d'honneur a pour objet de sauvegarder l'honneur et la dignité des professions groupées au sein de la SIA, comme aussi des membres de celle-ci, et de fixer les sanctions à prendre contre les membres qui enfreindraient la morale professionnelle. Il règle la procédure disciplinaire de la société (art. 1 al. 1 du Code d'honneur SIA 151).

Un Conseil d'honneur local a eu récemment à traiter, à la suite de plusieurs plaintes, le cas d'un ingénieur civil qui offrait, dans une circulaire adressée à des bureaux d'architecture, des travaux d'in-

génierie au taux d'honoraires le plus bas avec un rabais supplémentaire de 10 %. Le Conseil d'honneur considère le comportement de cet ingénieur comme une violation des statuts de la société et du règlement SIA sur la publicité et en conséquence prononce contre lui un blâme sévère.

Calendrier des manifestations SIA

1979

6 et 13 nov. Lausanne

La forme juridique des bureaux d'étude. Séminaire du Groupe spécialisé de gestion dans la construction (GGC).

9 nov.

Berne

Conception globale de l'énergie. Journée d'information du Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et de l'environnement (GAE).

24 nov.

Berne

Assemblée des délégués.

29 nov.

Berne

La gestion dans la construction. Journée d'information et première assemblée générale du Groupe spécialisé de gestion dans la construction.

1980

24-25 janv. Engelberg

Les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction (« Engelberg 4 »). Journées d'information du Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée (GCI).

6 mars

Zurich

Canalisations. Expériences faites avec la norme SIA N° 190 (1977).

12-13 mars

Zurich

Journée GGC sur la gestion des projets.

25 avril

Olten

Assemblée générale du Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et de l'environnement (GAE) et excursion.

Mai

Prise en compte de la résistance à la fatigue dans la pratique de la construction dans l'industrie. Journée d'étude du Groupe spécialisé SIA des ingénieurs de l'industrie.

Congrès

Eurotunnel 80

Bâle, 17-19 septembre 1980

Les auteurs de contributions à ce congrès sont priés d'envoyer leur résumé au secrétariat de l'Institution of mining and metallurgy, Portmann Place 44, London W1 N 4BR. Les textes seront envoyés jusqu'au 1^{er} avril 1980. Le programme détaillé du congrès sera disponible ultérieurement.

Renseignements à l'adresse ci-dessus et chez prof. H. Wanner, Institut de géologie, Baugeologie Höggerberg, 8093 Zurich.

Actualité

Association suisse des ingénieurs forestiers indépendants

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association forestière suisse, qui s'est tenue à Sursee le 13 septembre 1979, un groupe d'ingénieurs forestiers indépendants de toute la Suisse s'est réuni et a décidé de fonder l'Association suisse des ingénieurs forestiers indépendants (ASIFI).

Les buts de cette association sont les suivants :

- Discussion et solution au niveau fédéral des problèmes

propres aux ingénieurs forestiers indépendants.

- Soutien réciproque face aux autres associations et institutions.
- Collaboration concernant la promotion de la profession, la formation continue et l'information (marché de l'emploi, par exemple), etc.

Une session de travail est prévue en décembre 1979. Tous les ingénieurs forestiers indépendants ainsi que leurs associations régionales sont aimablement invités à participer. Ils sont priés d'annoncer leur participation au secrétaire de l'ASIFI.

Secrétariat : Ernest A. Jenni, ing. forestier EPFZ, 1349 Dailens, tél. (021) 87 26 46.

EPFL

Conférences

La chaire de béton armé organise deux conférences le 29 novembre 1979, de 10 h. à 12 h., à l'EPFL Ecublens, auditorio C30.

1. « L'influence des sollicitations de longue durée sur le comportement des structures en béton », par le professeur D. Jevtic, Belgrade.
2. « Construction du pont arc en béton à Krk d'une portée de 400 m », par M. J. Stojadinovic, ingénieur en chef de l'entreprise Mostogradnja à Belgrade.